

Inscription périscolaire

(Comprend le temps de garderie du matin, de cantine, ainsi que le temps de garderie du soir)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Classe à la rentrée 2020/2021 :

Horaires RPI Haut-Conflent :

Ecole la Llagonne	8h40/11h40	13h20/16h20
Ecole Mont-Louis	8h45/11h45	13h45/16h45
Ecole la Cabanasse	8h35/11h40	13h40/16h35
Ecole St Pierre	8h30/11h50	13h50/16h30

Garderie de la Cabanasse : accueil le matin à partir de 7h30 à 10min avant le début de l'école, accueil le soir dès la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

1) *Restauration scolaire* :

Votre enfant fréquentera la restauration scolaire de la façon suivante, indiquez votre choix :

Forfait mensuel 53.00 €	
Demi-forfait 29 € (2j/semaine) L-M-J-V (entourez)	
Ticket repas* 4.70 €	

*L'achat et la réservation des tickets repas se feront impérativement 15 jours avant, à la Communauté de communes Pyrénées Catalanes.

➤ **P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) :** Oui Non

Merci de fournir une copie du P.A.I en cours de validité délivré par le médecin ou/et de l'ordonnance médicale.

2) *Garderie périscolaire* :

Votre enfant fréquentera la garderie :
 Matin : Oui Non
 Soir : Oui Non

Allocataire CAF ou MSA (pour tarification selon votre quotient familial)

CAF : J'autorise le service scolaire à consulter mon dossier allocataire CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) Oui Non

dont le numéro est le :

MSA : fournir une attestation de coefficient familial ou votre avis d'imposition. A défaut, le tarif non allocataire sera appliqué.

3) *Transports scolaires* :

Votre enfant utilisera les transports scolaires :
 Matin : Oui Non
 Soir : Oui Non

En cas d'intempérie, le service régional des transports des P.O. peut annuler les transports scolaires (journée entière) ou anticiper l'heure du retour des bus scolaires.

Seul, les enfants utilisant les transports scolaires sont concernés.

Les enfants ne prenant pas le bus, resteront sur l'école où ils sont scolarisés.

Merci de bien vouloir cocher (une seule réponse possible) :

Option 1 : Mon enfant reste sur son établissement scolaire

Option 2 : Mon enfant utilisera le transport scolaire pour être déposé à son arrêt de bus habituel.

Votre commune de résidence	Etablissement de rapatriement
La Llagonne	Ecole de La Llagonne
La Cabanasse, Bolquère, Eyne	Ecole de La Cabanasse
Saint Pierre Dels Forcats, Planes	Ecole de Saint Pierre Dels Forcats
Mont- Louis, Sauto, Fetges, Fontpédrouse	Ecole de Mont- louis
Matemale, Caudies de Conflent, Railleu, Sansa	Pôle enfance Capcir-Garrotxes
Les Angles	Pôle enfance Capcir-Garrotxes
Formiguères, Villeneuve de Formiguères, Réal, Rieutort, Puyvalador, Espousouille - Fontrabiouse	Pôle enfance Capcir-Garrotxes

4) Paiement :

- Par prélèvement automatique :

Pour toute nouvelle demande de paiement par prélèvement automatique, merci de renseigner l'annexe jointe au dossier, accompagnée d'un R.I.B.

Les autorisations de prélèvement automatique signées pour l'année scolaire 2019/2020 restent valables pour l'année scolaire 2020/2021.

Dans le cas où vous souhaiteriez suspendre votre prélèvement automatique, merci de prendre contact avec le Service scolaire.

- Par prélèvement automatique occasionnel (TIP SEPA) : Utiliser le talon TIP SEPA joint à votre facture, sur le site www.tipi.budget.gouv.fr

- Par paiement en ligne : Sur le site : <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

- Par chèque CESU : Uniquement pour la garderie, en ligne via le site de l'émetteur des CESU en votre possession.

- En espèces, CB ou chèque à l'ordre du trésor public, à l'aide du papillon de paiement au bas de votre facture, directement à la trésorerie de Mont-Louis, 1, Ter Rue Emile Zola, 66210 Mont-Louis :

⌚ Horaires d'ouverture :

Le Lundi, Mardi, Jeudi : de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Le Mercredi : de 9h00 à 11h30